Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34
Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.
34094 Montpellier cedex 5
Tél : 04.67.41.78.51

Réunion du CDS 34 du 3 /09 / 2008 à Béziers
Présents : S. RAYNAUD, E. CONTRERAS, M. GRANIER, G. GAUFFRE, G. CAZES, S. PANIS
Excusées, C. DURAND, M. JUPIN, JM. SALMON

I / Proposition de Ganges d'organiser l'AG 7 et/ou 8 février 2009 ;

Nous avons eu une seule proposition de club pour l'organisation de l'AG. Le CDS Valide leur candidature, le CDS prendra contact avec le club de Ganges (Luc Delmot : président du club).

II / Courrier pour le secours :

La préfecture adresse un courrier au conseiller technique P. Ratel. Le site de stockage CPT n'est plus aux normes ; ils sont prêts à nous aider à trouver un autre site, ils ne veulent surtout pas gêner le secours.
Gérard va faxe à P. Ratel, le courrier et Eric va le contacter ainsi que JM. Salmon pour prendre rdv avec la préfecture.

III/ communauté de commune de Gignac.

Elle a contacté G. Cazes et E. Contreras :
Un projet d'équipement d'escalade sur le site des Canques est envisagé. Ce site est référencé au niveau du Conseil Général comme site de pleine nature.
Une rencontre est prévue fin septembre pour discuter d'une convention sur site avec les grimpeurs, monsieur le maire, ...

IV/ JNS :

Attention à la communication, Michel précise qu'à Saint Pons, nombreux étaient ceux qui avaient cru que la journée et les activités étaient réservées aux spéléos.
Sur le 34 : Nous avons eu qu'un projet qui émane du club des passepartrou !

Du CNDS, le CDS a obtenu une subvention de 1050 euros pour les manifestations de 2008. Gérard va contacter les passepartrou pour obtenir un budget prévisionnel mieux défini pour envisager la subvention.

V/ Stage équipement du 21 septembre :

Toujours un problème de communication.
Demain un courrier sera adressé à tous les clubs pour rappeler ce stage.
Les membres du CDS se répartissent les clubs, ils seront contactés par téléphone. Cécile sera contactée pour qu'elle puisse diffuser l'info sur le blog.

VI/Convention ONF est relancé par eric, attente toujours de la signature.

(Suzanne mesure par site à copié sur le mail et a insérer) ????.

VII/ DIVERS

- Le SCBAM : vends 150 maillons rapide de 7 REf 1523 à 2€ l'unité ; ils sont à 2€30chez expé.

- Pour le matériel du CDS : 10 équipements casques électrique 14 leds sont à prévoir, choix est fait sur les « Petzl / écrin ». Pour les baudriers : ce sera Petzl. Des cordes pour les longes sont prévues : l'achat est validé pour après les JNS et estimation du coût.

Michel Granier est d'accord pour prendre en charge ce matériel, le référencer et organiser le suivi des sorties.

- L'Association Aldène demande si le CDS peut organiser un stage TOPO pour le réseau André.

Problème : C'est un gros chantier où il est nécessaire d'avoir beaucoup de main d'oeuvre compétente. La difficulté est de trouver ces ressources humaines sur plusieurs jours.
C'est une Topo de 3 à 4 km. Pour le moment le CDS n'a pas de réponse à apporter une réflexion est nécessaire pour organiser une action, mais pas un stage d'apprentissage.

Appel à volontariat :
Y-a-til sur le 34 des spéléos volontaires pour organiser et faire cette topographie, se faire connaître auprès du CDS.

- Idée d'une publication du CDS.

Appel à candidature aux clubs pour fournir matière à publication. En fonction de la quantité, il sera envisagé un devis pour une publication pour l'AG de l'année 2009. Chaque club pourrait fournir un article de la vie des clubs, des découvertes et activités.

Le SCMNE a un projet suite à des contraintes (accueil de public, nuit jour) de mettre aux normes leur local (une maison à Courniou les grottes). Un permis de construire a été posé. Le budget est de 100 000 €. Le club sollicite le CDS pour un soutien moral et financier.

Une réflexion et un débat s'en suivent :
Le projet nous semble énorme financièrement pour un club.
La question se pose de sa faisabilité.
Ne peut-il être revu à la baisse, juste un local de réunion de club.
Est – ce bien le rôle du CDS de participer à ce genre de dossier immobilier?
Cela ne risque-t-il pas de créer des précédents de participation à des rénovations immobilières ?
Ce local permet d'avoir un lieu de rencontre et de couchage pour les spéléos.

Aucune réponse nette n'est apportée, la réflexion se poursuit, dans l'attente aussi de voir si effectivement budgétairement le projet est viable.